

Débat National sur l'avenir de l'Ecole

Synthèse

Vendredi 12 Décembre 2003

Thème 1 : Les missions de l'Ecole

Transmettre une culture générale.

1. Replacer le goût de l'effort au centre du système éducatif.
2. Maintenir des programmes nationaux afin qu'il y ait un socle commun dans l'acquisition des savoirs, savoirs-faire et savoirs-être avec une forte cohésion entre l'école primaire, le collège et la classe de seconde générale.
3. Donner la priorité, dans toutes les activités, à l'apprentissage de la langue française, à l'écrit comme à l'oral.
4. Pour donner plus de chances de réussite aux élèves ayant des difficultés à acquérir ce "socle commun " plusieurs pistes de réflexion sont apparues :
 - a. Bien distinguer les élèves ayant de réelles difficultés d'acquisition de ces savoirs pour lesquels il y a des méthodes de remédiations ayant fait leurs preuves et ceux qui sont en situation de refus, de rejet, pour toutes sortes de raisons, pour lesquels il est difficile de trouver des solutions autres que le " cas par cas".
 - b. Donner une assez grande souplesse aux équipes éducatives dans la gestion des emplois du temps et des groupes-classes, afin de pouvoir prendre en charge les enfants posant des problèmes particuliers pendant quelques heures de cours normales (peu nombreuses, bien sûr, et en dehors des systèmes existant déjà de soutien etc.) Les autres élèves travaillant en autonomie ailleurs (CDI, salle informatique, etc.) sans être prisonnier d'un quota, d'une quotité d'heure...
 - c. Ce qui pose la question fondamentale des moyens en personnels qualifiés capables d'assurer un encadrement diversifié des élèves.
5. Nous avons constaté l'écart croissant entre la culture générale que l'école se doit de dispenser (exemples : si l'école ne le fait pas, combien d'enfants auront accès à l'art, la musique, les sports peu pratiqués, la littérature les langues dites rares etc.), et la culture diffusée par les médias qui imprègne très fortement les esprits de nos élèves. Il ne s'agit ni de s'adapter, ni de se soumettre mais il ne s'agit pas non plus de refuser et de mépriser.

Préparer au monde du travail : quelle coopération entre l'entreprise et l'école ?

Trois verbes peuvent définir notre mission d'enseignant : instruire, éduquer, former. Remarquons que ce dernier verbe évoque la plupart du temps la formation professionnelle. Nous remarquons que tous les enseignants présents souhaitent instruire plutôt qu'éduquer, mais ils sont obligés dans leur pratique professionnelle de faire l'inverse, ce qui est fort regrettable car ils souhaitent tous que la transmission des connaissances ait une place centrale dans leur métier.

Le problème qui se pose est celui de la formation qui doit être dispensée. Doit-elle être seulement générale ? Doit-elle être plus ciblée sur certaines professions ?

Il faut distinguer deux publics scolaires fort différents :

1. D'abord ceux qui, dès la seconde, souhaitent poursuivre des études après leur baccalauréat. Ces élèves-là, dans le contexte actuel, ont fondamentalement besoin d'une véritable culture générale, qui leur permettra de s'adapter aux différents métiers qu'ils seront amenés à exercer. L'acquisition de la culture, de l'esprit critique, les réflexes d'analyse et de synthèse sont alors indispensables.
2. Mais il reste un autre public, qui subit l'école parce qu'il n'a pas de motivation. Pour aider ces élèves démotivés à prendre goût à l'école et à l'effort, un contact précoce avec l'entreprise est efficace : on le voit bien avec les courts stages organisés au collège, qui permettent aux élèves de connaître les métiers et de définir à cette occasion un projet personnel. Bien sûr, il ne faut pas opérer une sélection trop précoce, mais il faut amener des jeunes gens à faire des choix puis à les assumer : on voit trop d'élèves, en seconde contre leur volonté, ne fournir aucun effort parce que l'institution n'a pas pu tenir compte de leur projet d'études courtes.

Une formation professionnelle est d'autant plus efficace qu'elle est acquise tôt — un professionnel de la santé signale dans notre atelier qu'un bon préparateur en pharmacie se forme dès l'âge de quatorze ans — Notre système éducatif doit tenir compte de cette vérité d'expérience, pour généraliser des conventions permettant aux jeunes de trouver un emploi saisonnier avant l'âge légal de 18 ans.

Pour lutter efficacement contre la démotivation de nos élèves, les stages en entreprise sont utiles, mais il faut qu'il existe des passerelles permettant de retrouver le chemin du Baccalauréat et des études supérieures. Face à la mondialisation et au monde mouvant qui en résulte, nous pensons que tous les élèves doivent avoir une bonne culture générale, mieux maîtriser leur langue maternelle, pour s'ouvrir ensuite aux autres savoirs.

Nous souhaitons que soient multipliées les possibilités offertes aux élèves de se former : formations professionnelles, formation par alternance dans le milieu scolaire et l'entreprise. Certes l'institution scolaire doit être en phase avec les besoins des entreprises mais les diplômes doivent rester nationaux.

Thème 2 : Les relations au sein de la communauté éducative

Les relations au sein de la communauté éducative

La communauté éducative est souvent assimilée aux élèves, parents, professeurs, administratifs, personnel social et médical, ATOS, surveillants, aides éducateurs. Cela appelle deux remarques :

1. Cette entité est définie de façon trop restrictive en ce qu'elle pâtit d'un manque d'ouverture réelle vers le monde extérieur.
2. Elle souffre, en son sein, d'un manque de communication : cette communauté éducative fonctionne souvent comme un réseau de relations personnelles et bénévoles. Chacun réagit individuellement même si la communauté se manifeste aux moments cruciaux (conseil de classe, d'enseignement, etc.)

Comment y remédier : évoquons quelques idées.

1. Par l'institution d'unité à taille humaine (petit lycée, petit collège).
2. Par la réunion fréquente et effective de l'équipe éducative.
3. Par l'ouverture réelle et réaliste vers le monde extérieur (entreprises).

4. Par une meilleure perception du métier d'enseignant.
5. Par la participation effective et non statutaire des parents (sachant que la situation de certaines familles : soucis familiaux, culturels, financiers, constitue un obstacle supplémentaire à une bonne communication) ; ceux-ci intervenant pour transmettre leur expérience, leur savoir spécifique sans bien sûr intervenir dans la pédagogie.
6. Par une dynamisation du rôle du professeur principal; réel fédérateur et animateur de la classe, à l'écoute des élèves, diffuseur de toutes informations auprès de tous les membres de l'équipe éducative (celui-ci étant souvent en contact avec les parents).

Violence, incivilités, discipline, respect, sanctions.

Nous avons tout d'abord unanimement dénoncé le fait que ces débats aient lieu à un moment où des choix budgétaires catastrophiques ont été adoptés par l'assemblée nationale. Le budget 2004 se soldera notamment par la suppression de 13000 postes dans le second degré et par un nombre insuffisant de postes pour faire face à l'évolution démographique dans le premier degré. Or il est maintenant connu que la violence se manifeste de plus en plus tôt, c'est-à-dire à l'école primaire et trouve ses sources dans l'échec précoce des apprentissages scolaires.

Les participants aux ateliers reconnaissent, comme le rapport Thélot, que cette violence et ces incivilités résultent souvent l'éclatement des familles, la crise de l'autorité, l'influence de la culture médiatique.

Cependant nous avons essentiellement évoqué les incivilités grandissantes que nous observons dans notre établissement, du fait de l'inadaptation d'élèves venant de classe de troisième à la seconde, ou d'autres élèves en difficulté à un moment précis de leur scolarité.

Les lycéens présents ont affirmé que la violence n'avait pas pour cause le système scolaire lui-même : elle naît à l'extérieur, en raison du stress quotidien de plus en plus important, d'une culture de la violence entretenue par les médias ; en conséquence la soupe de sécurité explose parfois dans l'enceinte des lycées. D'autant plus que la demande de travail est considérée comme incompatible avec la société de « plaisir » actuelle. Ils sont par ailleurs conscients que le respect de l'autre est souvent négligé et que l'indifférence règne au lycée, comme à l'extérieur.

Pour prévenir cette violence et cette indifférence qui se mue en agressivité, ont été évoquées diverses pistes : tout particulièrement transformer le lycée en un lieu de vie acceptable, offrir des locaux accueillants avec des salles de permanence et d'étude en plus grand nombre ; avoir un encadrement humain plus important, mettre en place des équipes pluri-professionnelles qui puissent être davantage à l'écoute (psychologues, médiateurs). Mais comment rendre possible ces remédiations sans moyens budgétaires supplémentaires ?

Un assez grand nombre d'élèves attend davantage de rigueur de la part de l'institution scolaire, c'est-à-dire des sanctions plus efficaces et peut-être plus d'autorité de la part des professeurs. Mais quels types de sanctions alors que le personnel d'encadrement fait défaut ? La mise en place de travaux d'utilité collective a été proposée, mais encadrés par quel personnel ?

Enfin les élèves pensent qu'une Charte des droits et devoirs des élèves devrait être plus souvent réécrite, avec leur participation, et qu'une devise telle « devoir de tolérance et de respect d'autrui » devrait pouvoir être lue partout et en grandes lettres dans l'enceinte des établissements.

En conclusion, il faut privilégier les mesures éducatives, appliquer les sanctions adaptées en cas de transgression des règles et veiller à toujours recréer et maintenir le dialogue entre tous les partenaires du système éducatif. Hélas, sans moyens budgétaires supplémentaires, la situation ne peut que gravement se dégrader.

Les 3 Priorités :

L'école doit transmettre à tous une véritable culture générale qui rend capable de s'adapter aux changements, et assurer une formation professionnelle suffisamment précoce pour redonner le goût de l'effort et le sens de l'école aux élèves les plus en difficulté.

Donner une plus grande souplesse aux équipes éducatives et former des personnels qualifiés capables d'assurer un encadrement diversifié des élèves, au sein d'une communauté éducative plus vivante et plus ouverte sur le monde.

L'Etat doit garantir l'accès équitable au savoir et la cohésion nationale par la mise en place d'un service public, dynamisé par une autonomie bien tempérée, compatible avec le caractère national des programmes, des examens et du recrutement des professeurs.